



Concept de protection élaboré dans le cadre de nos activités de camps de vacances selon le contexte COVID-19

Ce concept de protection sera communiqué aux parents, aux encadrants et à tout autre intervenant.

Mesures mises en place :

Cadre général :

- Nos camps accueillent au maximum 120 personnes par semaine, dont environ 80 enfants. Les coordonnées des encadrants et des participants seront répertoriées afin de garantir la traçabilité des infections éventuelles liées au Covid19.
- Les enfants seront séparés en 5 groupes distincts et feront une majorité des activités et des repas par groupe.
- Une liste des coordonnées de l'ensemble des participants et encadrants sera établie chaque jour.
- Chaque moniteur recevra des consignes spécifiques pour respecter les mesures sanitaires selon les activités proposées aux enfants.
- Une signalétique claire sera mise en place sur le site.
- Un référent responsable du respect des mesures de protection sera nommé dans chaque groupe et pour chaque semaine.

Encadrants :

- Doivent tenir les distances réglementaires d'1m50 entre eux.
- Tiennent la distance de 1m50 avec les participants dans la mesure du possible et avec bon sens.
- Portent le masque à chaque fois que la distance ne peut pas être respectée, et lors d'activité à l'intérieur.
- Se lavent régulièrement les mains avec du savon ou avec une solution hydro-alcoolique (à chaque changement d'activité et également avant et après les moments de repas)
- Évitent de se toucher les yeux, le nez et la bouche.
- Toussent et éternuent dans le creux du coude ou dans un mouchoir en papier qu'ils jetteront dans une poubelle ensuite.
- En cas de symptômes de fièvre et/ou de toux, ils ne pourront pas participer aux camps.

**Participants :**

L'OFSP et les autorités sanitaires cantonales ne recommandent pas de distanciation sociale entre les enfants.

A chaque début de semaine, il sera expliqué aux participants les mesures spécifiques à suivre concernant le respect des règles sanitaires (lavage de mains, etc).

- Les enfants en contact avec des personnes vulnérable, de même que les participants qui ont été en contact direct avec une personne infectée, moins de deux semaines avant le camp, ne devront pas participer au camp.
- Se lavent régulièrement les mains, au moins lors de l'arrivée sur le site, avant les repas et entre les changements d'activités et ont accès à du gel hydro-alcoolique. A cet effet, la Gavotte mettra en place des lavabos supplémentaires.
- Évitent de se toucher les yeux, le nez et la bouche.
- Toussent et éternuent dans le creux du coude ou dans un mouchoir en papier qu'ils jetteront dans une poubelle ensuite.
- En cas de symptômes de fièvre et/ou de toux, ils ne pourront pas participer aux camps.

Procédure en cas de symptômes :

Une procédure est définie en cas d'apparition de symptôme en attente d'une évaluation médicale :

- Prendre la température
- Séparer le participant ou l'encadrant et lui mettre un masque
- Un seul encadrant s'occupe de la personne isolée et porte un masque.
- Demander aux parents de venir chercher le participant et de contacter le médecin de leur choix
- En cas de test positif au Covid, se référer au service du Médecin Cantonal.

Locaux :

- Dans le but de respecter les directives préconisées par les autorités, nous allons aménager les locaux : un espace abrité sera installé dans le prolongement de l'espace repas afin d'avoir une surface plus importante.
- Les surfaces et tout le matériel utilisés lors des différentes activités seront régulièrement désinfectés au moins avant et après les temps de repas, après chaque utilisation (pour le matériel) et en fin de journée.
- La gestion des effets personnels sur le site est adaptée afin de respecter les règles d'hygiène mises en place.



Repas :

- Les normes d'hygiène élémentaires et spécifiques sont respectées, notamment la gestion des emballages et le lavage des aliments.
- Les responsables de cuisine porteront gants et masque lors de la préparation des repas.
- Les moniteurs chargés du service porteront également gants et masques.

- Les moments de repas respecteront les normes d'hygiène et les directives préconisées par les autorités.

Accueil des enfants et retour le soir :

- Des panneaux indicatifs seront placés sur le site le lundi matin afin de faciliter la répartition des enfants par groupe d'âge.
- Nous demanderons aux parents de respecter les règles de distanciation sociale (un tracé sera indiqué à l'aide de scotch) à l'accueil et en fin de journée.

Administration des camps :

- Le paiement doit être effectué en totalité par virement bancaire lors de l'inscription. Aucun paiement sur place
- Le prix des camps sera remboursé en cas d'annulation.

Nuitée à la belle étoile :

- Ce temps fort de la semaine a été adapté afin de respecter également toutes les mesures sanitaires spécifiques mises en place (distanciation, gestion des affaires personnelles).
- En cas de météo défavorable, la nuitée sera annulée.

Spectacle - fin de camps :

- En fonction des conditions sanitaires et des possibilités d'aménagement sur le terrain, le spectacle pourra avoir lieu avec listing et aménagements spécifiques ou pourra être filmé et transmis aux familles des participants.
- **Repas vendredi soir :** Au minimum le lundi de chaque camp, les informations seront communiquées pour l'organisation de la fin du camp.



Liens utiles:

Ligne d'information genevoise : 0800 909 400 : Ligne gratuite, disponible tous les jours (y compris le week-end) de 9h00 à 21h00.

Références :

Mesures de protection dans le cadre d'activités de loisirs encadrées pour les enfants et jeunes dans le contexte du COVID-19 :

http://www.gla-j-ge.ch/wp/wp-content/uploads/GLAJ-GE_Plan-sanitaire_Mesures-de-protection_Doc-1-3_V3_09.06.2020.pdf

Ordonnance fédéral 2 sur les mesures destinées à lutter contre le coronavirus (818.101.24) : <https://www.admin.ch/opc/fr/official-compilation/2020/1249.pdf>

Lignes directrices pour les camps de vacances CSAJ, AFAJ, OFAS, OFSP : https://mcusercontent.com/75dcfd36d2a21605118171ef4/files/158eedf4-b758-4273-908b-dd3d34fc40b1/Lignes_directrices_pour_les_camps_des_vacances.pdf

Coronavirus – Etat de Genève : <https://www.ge.ch/covid-19-coronavirusgeneve>

Plan de protection pour les transports publics : <https://news.sbb.ch/fr/article/95750/coronavirus-voyager-en-toute-securite-grace-aux-mesures-de-protection>

Version du 29 mars 2021 – Association camps de la Gavotte